Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, Volume 9 (1)
ISSN: 1987-071X e-ISSN 1987-1023
Received, 18 July 2026
Accepted, 10 October 2026
Published, 17 October 2026
https://www.revue-rasp.org
To cite: Sissoko, S.P. & Coulibaly, A. (2027). Déchets et usagers de la rue à Bamako: entre pratiques alimentaires ordinaires, blocages institutionnels et enjeux sanitaires. *Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, 9(1), pp.61-75.* https://doi.org/10.4314/rasp.v9i1.6

Research

Déchets et usagers de la rue à Bamako : entre pratiques alimentaires ordinaires, blocages institutionnels et enjeux sanitaires

Waste and Street-Dwellers in Bamako: Between Everyday Dietary Practices, Institutional Obstacles, and Health Issues

Pierre Soriba Sissoko [1], Abdourahmane Coulibaly [1]

[1]Département Santé publique, Faculté de médecine et d'odonto-stomatologie (FMOS), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB), Bamako, Mali

Correspondance : email : sissokopi8@yahoo.fr ; Tel : +223-78-63-56-60 ; **Orcid** 0009-0004-5774-1958

Résumé

La Ville de Bamako est marquée par une crise de gestion des résidus plastiques, aggravée par une urbanisation non maîtrisée. Cet article analyse les dynamiques de production de déchets plastiques issus de l'alimentation de rue face aux failles du système d'assainissement formel. Adoptant une démarche qualitative d'inspiration ethnographique, l'étude s'appuie sur 22 sessions d'observation directe et sur 11 entretiens semi-directifs approfondis, retenus parmi 54 entretiens réalisés, menés auprès de commerçants, de vendeuses ambulantes, d'usagers de l'espace public et de responsables de l'assainissement. Le codage thématique manuel du corpus met en tension trois modèles anthropologiques complémentaires : le concept de violence structurelle (Farmer) éclaire le manque chronique d'infrastructures publiques ; la théorie de la souillure (Douglas) décrypte les représentations du propre et du sale à travers le phénomène du « déchet dans déchet » ; enfin, l'écologie politique de la santé (Singer) explicite l'économie morale du rejet au sol au sein des grins et des gares routières. Les résultats suggèrent que, loin d'être un simple incivisme, ces pratiques traduisent des stratégies de survie et d'adaptation face aux blocages institutionnels, dans un contexte, selon la littérature sur l'assainissement urbain, associé à un risque accru d'inondation et de prolifération vectorielle, sans que la présente étude soit en mesure d'en mesurer directement l'incidence.

Mots-clés : Anthropologie médicale, Déchet plastique, Alimentation de rue, Violence structurelle.

Abstract

The city of Bamako is marked by a crisis in plastic waste management, exacerbated by unplanned urban growth. This article analyses the dynamics of plastic waste production

resulting from street food consumption in relation to the shortcomings of the formal sanitation system. Using a qualitative, ethnographically inspired approach, the study is based on 22 direct observation sessions and 11 in-depth semi-structured interviews, selected from 54 interviews conducted with vendors, street food sellers, users of public spaces, and sanitation officials. Manual thematic coding of the corpus highlights tensions across three complementary anthropological frameworks: the concept of structural violence (Farmer) sheds light on the chronic lack of public infrastructure; Douglas's theory of impurity deciphers representations of cleanliness and dirt through the phenomenon of "waste within waste"; finally, the political ecology of health (Singer) explains the moral economy of littering in public spaces such as social gathering spots and bus stations. The findings suggest that, far from being simple incivility, these practices reflect survival and adaptation strategies in the face of institutional constraints, in a context associated, according to the urban sanitation literature, with an increased risk of flooding and vector-borne diseases, although the present study does not directly measure these risks.

Keywords: Medical anthropology, plastic waste, street food, structural violence

Introduction

Bamako connaît une crise récurrente de la gestion des déchets, accentuée par une urbanisation non maîtrisée et le manque d'infrastructures. Selon la direction de la statistique (ministère de l'économie et des finances), le district de Bamako compte plus de dépôts anarchiques que de dépôts officiels (MEF, 2025), signe d'une articulation difficile entre production et gestion. Pour les acteurs de l'espace public, le déchet fait partie du décor sensoriel et territorial : marchés, rues, grins, routes et caniveaux sont inondés de déchets sauvages, et les restaurants ambulants ou statiques, les vendeurs de jus et de beignets en sachet, à domicile comme dans la rue, exercent dans des zones hygiéniquement peu recommandables.

Ce phénomène croise un besoin alimentaire et une activité lucrative liée à la mobilité. Il révèle aussi le rapport des usagers de l'espace public à la saleté, à la poussière et aux odeurs nauséabondes, en lien avec la maladie et les contraintes urbaines, et développe des comportements de résignation (Fassin, 2000).

De l'interaction entre travailleurs informels, conducteurs, passagers, grins, mendiants et sans-abri émanent des modes de vie qui exposent la population aux aléas de l'urbanisation (Agier, 2015).

Les « usagers de la rue » désignent ici les personnes qui occupent, traversent ou exploitent économiquement l'espace public bamakois pour leur alimentation quotidienne : commerçants sédentaires, vendeurs ambulants, clients et passants, ramasseurs de déchets, ainsi que les agents d'assainissement et élus communaux en interaction avec ces pratiques.

Comment ces usagers s'approprient-ils les espaces publics pour leur alimentation face aux risques sanitaires, et comment les institutions se manifestent-elles dans ce contexte ?

L'anthropologie médicale invite à porter un regard critique sur cette appropriation de l'environnement et sur les contraintes infrastructurelles et institutionnelles.

L'étude articule deux échelles : les pratiques des usagers de la rue et le fonctionnement des institutions d'assainissement, car la violence structurelle (Farmer, 2003) postule que les

comportements individuels ne peuvent être compris indépendamment des contraintes macro-institutionnelles qui les façonnent.
Il s'agit de sortir du langage accusatoire de l'incivisme en décrivant les stratégies d'adaptation des usagers. Trois modèles théoriques encadrent l'analyse : le concept de violence structurelle de Paul Farmer (Farmer, 2003), qui lie facteurs macro-institutionnels et réalités micro-corporelles, la théorie de la souillure de Mary Douglas (Douglas, 2005) et l'écologie politique de la santé de Merrill Singer (Singer, 2014).
L'objectif général est d'analyser cette appropriation de l'espace public. Les objectifs spécifiques sont : identifier les sources et trajectoires des déchets plastiques liés à l'alimentation de rue ; analyser les blocages institutionnels qui en limitent la gestion ; décrypter les représentations sociales et les stratégies d'adaptation des usagers face au risque sanitaire. Ces trois axes structurent l'analyse.

1. Méthodologie

1.1. Zone d'étude

L'étude a été réalisée à Bamako, capitale du Mali, située dans le sud-ouest du pays sur les deux rives du fleuve Niger. Depuis la réforme de 2023, la ville s'étend sur 267 km² et compte 7 arrondissements (Loi n° 2023-005, 2023), pour plus de 4 227 569 habitants, soit près de 19 % de la population nationale (INSTAT, 2023).

1.2 Approche qualitative

La démarche est qualitative et d'inspiration ethnographique (Olivier de Sardan, 2003; Mauger, 1991). Elle repose sur 54 entretiens semi-directifs, dont 11 sont exploités ici, et sur 22 sessions d'observation directe des micro-pratiques de gestion des déchets plastiques dans trois arrondissements : le 1er (Banconi), le 4e (Lafiabougou) et le 5e (Daoudabougou). L'analyse croise le codage thématique des verbatims, les relevés visuels, la triangulation avec les données de la Direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances (DNACPN) et l'écologie politique de la santé, dans le respect de l'anonymat des participants.
L'échantillonnage par choix raisonné cible trois catégories d'acteurs : les autorités (responsables municipaux, services techniques), les commerçants et restaurateurs, et la population (citadins, consommateurs). La collecte s'est arrêtée à saturation sémantique, lorsque la répétition des discours, quel que soit l'arrondissement, a confirmé la stabilité des tendances. Les observations in situ, les entretiens et le cadre réglementaire ont été recoupés. La collecte a porté sur deux axes : la sociologie du « manger » et l'usage de l'espace (posture, regroupement, emprise des points de vente) ; la gestion post-consommation (gestes de délestage, sédimentation des résidus, interaction avec les infrastructures).
Le corpus provient d'une campagne principale (septembre 2022 - juin 2025, thèse de doctorat) et une campagne complémentaire (avril - fin mai 2026, après la soutenance). Onze des 54 entretiens, dont quatre de 2026, ainsi qu'une situation observée, sont exploités (Tableau 1). D'une durée de 30 minutes à 1 h 30, les entretiens ont été menés en français avec les acteurs institutionnels et en bambara avec les autres, enregistrés, intégralement retranscrits en français puis codés manuellement : codage ouvert, puis regroupement autour des trois cadres théoriques. Les témoignages divergents, comme l'évitement actif décrit par USA1, ont été conservés

comme une hétérogénéité significative.
Deux communiqués ministériels de juillet 2025 diffusés par l'Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM, 2025), postérieurs au terrain de thèse, ne font pas partie du corpus d'entretiens : ils constituent un complément documentaire pour contextualiser l'analyse de la gouvernance (section 2.2.2).
Les résultats, propres aux trois arrondissements étudiés, ne prétendent pas à une représentativité statistique à l'échelle du district (sept arrondissements) : l'hypothèse d'une homogénéité socio-culturelle et institutionnelle plus large (modes de consommation, cadre législatif, défis d'assainissement) reste plausible, mais n'a pas été vérifiée ici.
Le consentement a été recueilli oralement après explication de la procédure, y compris des modalités de sélection ; pour les acteurs institutionnels, un rendez-vous préalable a formalisé leur participation.
Les acteurs institutionnels ont été inclus pour leur responsabilité directe dans la gestion, la régulation ou le contrôle de l'assainissement (chefs de section, responsables de la communication, directeurs d'agence), afin de couvrir la chaîne institutionnelle ; commerçants, vendeurs et usagers, selon leur présence récurrente dans les zones observées. Certains interlocuteurs pressentis n'ont pu être rencontrés. Aucun avis éthique n'a été exigé, la thématique n'y étant pas soumise au sein de l'institution de Pierre Soriba SISSOKO et d'Abdourahmane COULIBALY.
Chaque participant est désigné par un code attribué par les auteurs : un préfixe de catégorie (AUT : autorités ; COM : commerçants et restaurateurs ; USA : usagers) et un numéro d'ordre ; la situation observée est codée OBS1. Ils ne reprennent ni noms ni initiales ; les intitulés de poste restent génériques.
Tableau 1 : répartition, par catégorie, des personnes interrogées citées dans l'article (entretiens) et de la situation observée citée

Catégorie	Effectif	Participants cités (code, localisation)
Autorités (gouvernance)	5 entretiens	AUT1 (Direction générale de la santé et de l'hygiène publique, DGSHP), AUT2 (génie rural), AUT3 (DNACPN), AUT4 (Cellule technique d'appui aux collectivités, CTAC), AUT5 (service communal d'assainissement)
Commerçants / restaurateurs (offre)	5 entretiens	COM1 (Daoudabougou), COM2 (Lafiabougou), COM3 (vendeuse de jus, Lafiabougou), COM4 (Banconi), COM5 (commerçante)
Population (usage)	1 entretien	USA1 (usager de la route)
Total des entretiens exploités	11	sur 54 entretiens réalisés (septembre 2022 – juin 2025 ; avril – mai 2026)
Situation observée citée	1	OBS1 (étudiant à moto, observation du 10/12/2024), sur 22 sessions d'observation

2. Résultats

Les résultats croisent observations directes, verbatims et mise en perspective théorique ; sauf indication contraire, les interprétations sont des pistes de lecture plutôt que des faits établis.

2.1 La scène alimentaire et l'écologie du déchet en mouvement

2.1.1 Du commerce domestique à la déterritorialisation du sachet

Les plastiques issus de l'alimentation à Bamako échappent souvent au système d'assainissement : sachets d'eau, bouteilles de jus ou de boissons sucrées et emballages alimentaires suivent d'autres trajectoires que celles prévues.

Les poubelles sont largement utilisées par les ménages, les industries et d'autres producteurs de déchets : selon la DNACPN, les abonnements à Bamako sont passés de 217 500 en 2022 à 291 811 en 2023 (DNACPN, 2024). Dans les quartiers, les femmes balaient la cour de la concession une à deux fois par jour, et la devanture généralement une fois, sauf événement.

Dans les garages, balayés chaque matin par les apprentis, les déchets de consommation sont mis dans un récipient usé servant de poubelle ou déposés dans un espace non gênant qui devient à la longue un tas d'ordures, « Gnaman ton » ou « Sununkun » (Doumbia et al., 2022). Ces pratiques contribuent à la propreté, mais la qualité des poubelles, la collecte et la rareté des poubelles publiques compromettent les objectifs de l'assainissement. Un commerçant du cinquième arrondissement, interrogé sur les sachets d'eau vendus au détail, explique :

> *Je ne suis pas responsable de ce que deviennent les déchets ensuite. Je ne fais que vendre. Si le client boit de l'eau chez moi, il dépose le sachet à l'entrée de la boutique. Après avoir atteint un niveau de stock, je brûle. Je n'ai jamais reçu de l'agent d'assainissement ni d'une autorité concernant le sort des sachets en plastique.* (COM1, commerçant, Daoudabougou)

Si le commerçant dispose d'une solution de gestion, les vendeurs ambulants de sachets d'eau ignorent toute procédure de gestion de leurs déchets. À Lafiabougou (IVe arrondissement), un groupe de filles assises près d'une place spontanée de moto-taxi témoigne :

> *Nous travaillons chacune pour nos patronnes. Ce que le client fait du sachet après usage, je l'ignore, disait l'une des vendeuses. Nous n'avons pas reçu d'autorité en matière de gestion des sachets d'eau. Nous, nous sommes venues pour quelques mois, puis nous rentrerons au village.* (COM2, vendeuses ambulantes, Lafiabougou)

Les déchets alimentaires de la rue finissent ailleurs que sur leurs lieux de production et d'usage, avec des conséquences qui relèvent de l'écologie politique de la santé (Tizio, 2004).

Les sachets proviennent aussi du commerce de jus et d'eau à domicile, consommés par les grins, les piétons et les passagers. Faute de poubelles dans les rues, ils inondent caniveaux et collecteurs, ce qui accroît le risque perçu, documenté par la littérature, d'inondations et de maladies liées à l'eau stagnante.

Les poubelles sont hétérogènes : anciens sacs de vivres, parties de baril, vieux seaux en plastique ou en fer. Leur état et leur gestion rendent les ordures difficiles à maîtriser, et les sachets finissent dans les caniveaux et les espaces peu fréquentés : c'est la déterritorialisation des sachets plastiques issus de l'alimentation.

2.1.2 Les restaurants « champignons » et la déterritorialisation du sachet

À Bamako, le délitement des ordures alimentaires est devenu une composante de l'urbanisation. Les abords des caniveaux sont animés par des restaurants qui bloquent parfois les voies de canalisation.

S'y ajoutent des restaurants mobiles. Entre huit et onze heures, les rues s'animent autour du

petit-déjeuner. Le lieu est d'abord balayé avec des balais traditionnels, qui ramassent aussi la poussière (Adamou et al., 2023) du trottoir. Les poubelles y sont des tas d'ordures quotidiens ou un ancien seau ou bidon : « du déchet dans le déchet », ce qui rejoint la collection dirigée par Jean-Claude Beaune sur le déchet, le rebut et le rien (Beaune, 1999). Les rebuts changent de nom selon leur usage et leur perception. Leur réutilisation peut se lire, à la lumière de la violence structurelle (Bouju & De Bruijn, 2008), comme une adaptation ingénieuse au déficit d'infrastructures, interprétation non mesurée de façon indépendante. Le contrôle des sachets en souffre : les aliments à emporter sont emballés dans des sachets plastiques, des feuilles de cahiers, des papiers de pronostics de loterie ou de sacs de ciment, qui finissent largement dans les espaces peu fréquentés et les caniveaux.

2.1.3 L'inattention civique et la sociabilité de la rue

L'insalubrité s'explique aussi par des champs sociaux (Dortier, 2008) (lieux de causerie et de repos, transports en commun, gares, espaces piétons) où se nouent amitiés, partenariats d'affaires et couples, et des réseaux de solidarité et d'appartenance sociale et nationale.

Les rues comptent des grins variés, dont ceux des personnes âgées (pari mutuel urbain, belote, dames). Si le grin est balayé en début de rencontre, les déchets produits ensuite sont emportés par le vent ou par les ramasseurs. À Lafiabougou (4e arrondissement), une vieille dame (COM3) vendant jus et eau en sachet répondait à un client qui demandait où déposer son sachet : « *Jette par terre, les intéressés passeront pour récupérer.* » Elle désignait les ramasseurs de sachets. Selon l'interprétation des auteurs (Bendech et al., 1998), cette gestion relève moins de l'incivisme que d'une économie morale de la décharge de responsabilité et de la solidarité invisible.

Cette collecte, bien que pourvoyeuse d'emploi (Doumbia et al., 2022), semble insuffisante au vu de l'état des caniveaux et de certaines rues.

Au grin, on ne boit pas seulement du thé : c'est aussi un lieu de survie pour ceux qui n'ont pas trois repas par jour (Bendech et al., 1998; Canet, 1997), où petit-déjeuner, déjeuner et dîner sont souvent pris. Les vendeuses ambulantes d'arachide, de jus ou de manioc y passent, et leurs emballages, faiblement gérés, finissent dans les caniveaux.

Les gares routières sont de même décorées de sachets plastiques, jusque dans les caniveaux.

Piétons, passagers et personnel des transports n'y échappent pas. Si le climat et l'économie favorisent ces comportements, le système d'assainissement devrait en tenir compte en installant des poubelles publiques, ce qui n'est pas le cas.

2.2 La gouvernance à l'épreuve du trottoir : entre normes et survie

2.2.1 L'échec de la norme descendante

L'espace public appartient à tous : chacun se l'approprie, et il est difficile d'interpeller quelqu'un pour incivilité. Bouju souligne la différence de traitement entre la concession et la devanture (Bouju et al., 2004). Dans l'esprit de la démarche de Mauss (Mauss, 1950), nous partageons un vécu :

> *Un jour, sur la route de la direction générale de la Banque nationale de développement agricole (BNDA), nous avons interpellé un étudiant à moto Djakarta KTM qui venait de jeter l'emballage de son sandwich : « Bonjour,*

> *Monsieur. Avec votre permission, je ne suis pas policier et je ne vous juge pas, mais pourquoi avez-vous jeté le sachet dans la rue ? Vous savez que cela a des conséquences ? » Il est resté sans réponse.* (OBS1, observation du 10/12/2024)

L'absence de dispositifs de gestion des déchets s'ajoute ici à des modes de consommation déconnectés des logiques d'assainissement, ce qui explique la réactivité défensive de l'interlocuteur, qui a perçu le rappel à la norme comme une stigmatisation, lecture tirée d'une unique observation et à confronter à d'autres situations.

Dans les concessions, la réalité est autre : les cours sont balayées et les ordures déposées dans des poubelles ou dans le système traditionnel « Sununkun ou Niaman Ton » (Doumbia et al., 2022), tas accumulés hors de la concession qui deviennent à la longue une pente, appelée « Niaman Ton » en bambara, « Kobo » en khassonké, ou encore « diké kunwo », espace dédié au dépôt des ordures, « soungountounkunwo » en malinké. Cette pratique traduit une vision de l'espace public : une adaptation locale au manque d'infrastructures plutôt qu'une résistance à la modernisation, mais aussi une faiblesse de la politique d'assainissement.

Ces incivilités relèvent de l'économie et de l'adaptation : les pratiques de rue traduisent les moyens de la population, et le manque de poubelles publiques les difficultés du service d'assainissement.

Les usagers eux-mêmes imputent ces comportements à la faiblesse du contrôle institutionnel, comme cette commerçante qui les relie explicitement au manque de contrôle municipal :

> *Quand un client achète de l'eau, si j'ai un sachet, je mets l'eau dedans, et si celui-ci jette le sachet par terre, on laisse ainsi. […] Les citoyens sont à l'image également des autorités (Mairie), qui font rarement des contrôles pour l'assainissement de la ville et le bon usage des déchets. Les mauvais comportements des usagers ne sont pas sanctionnés rigoureusement par les autorités, car aucun citoyen n'est au-dessus de la loi. […] Il revient à la Mairie de faire respecter les lois en vigueur et de montrer le bon exemple, en mettant à la disposition de la population des voiries et en faisant des contrôles mensuels ou trimestriels.* (COM5, commerçante)

Ce témoignage étaye, du point de vue des usagers, le déficit de contrôle institutionnel.

2.2.2 Le conflit des empires ministériels

Les difficultés de maîtrise urbaine, notamment en assainissement, tiennent moins à l'absence de textes qu'au manque de coordination entre acteurs institutionnels, entre ministères comme entre l'État et les collectivités.

Un premier cloisonnement est interministériel. En juillet 2025, un communiqué du ministère des transports diffusé sur l'ORTM (ORTM, 2025) dénonçait l'obstruction des canalisations d'eaux usées par certains services, dont des ambassades, tandis qu'un autre avis, du ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation, annonçait une campagne de curage des caniveaux et collecteurs du district (ORTM, 2025). Ces communications séparées sur un même problème illustrent un cloisonnement : les textes existent sans application coordonnée, faute de suivi commun limitant la délégation effective des compétences. Postérieurs au terrain, ces communiqués corroborent sans le fonder ce constat qualitatif.

Un second cloisonnement, plus structurel, tient à l'histoire de la décentralisation. Depuis 1996,

le district de Bamako bénéficie d'un statut particulier de gestion administrative (MEADD, 2023). Avec la décentralisation, effective en 1997 (Sy, 2020), et le code des collectivités, les communes disposent en principe d'une autonomie de gestion, mais n'ont pas eu le temps de la développer : collectivités, organisations non gouvernementales (ONG) et ministères se concurrencent pour les financements plutôt que de se compléter. Ousmane Sy, ancien ministre de l'administration territoriale, le résumait (Sy, 2020) :

« Après plus de vingt ans de réforme, le taux d'investissement public local est encore de 8 % et celui de la dépense publique locale de 9 %. Les impôts qui ont été transférés sont ceux qui ne rapportent pas. La réforme a été décrédibilisée parce que les collectivités ont été mises dans l'incapacité d'accomplir leurs missions. » (Sy, 2020)

Portée par les manifestants et les assises nationales de 1991, la décentralisation n'a pas été suivie par ces derniers ; devenue une arme politique pour des partis peu soucieux d'en respecter les textes, elle complique la conciliation des objectifs pour le bien-être des communautés.

S'y ajoute une fragmentation des financements : les bailleurs sollicités relèvent de continents et de visions différentes. Leur multiplication (ministères, collectivités, mairie du district, ONG) traduit surtout la défense d'intérêts particuliers, d'où peut-être la nécessité d'une gestion financière dépersonnalisée, dématérialisée et numérisée.

Les compétences se chevauchent aussi sans être articulées, comme l'illustre la restauration de rue : sa création relève du ministère du commerce, son installation de la mairie, et ses conditions d'exercice (voirie, salubrité) engagent aussi les ministères du transport et de l'urbanisme. La mairie du district a une autonomie financière et administrative, mais les voies relèvent du ministère des Transports et les commerçants, ambulants comme sédentaires, du ministère du Commerce. Ce ministère et la mairie ne se coordonnent pourtant pas sur les restaurants, alors que le ministère est interpellé en cas de grève. Dembélé et di Biase relèvent aussi ces difficultés de collaboration et ce manque d'anticipation (Dembélé, 2019; di Biase, 2006).

Un technicien de l'assainissement rattaché au génie rural décrit cet éclatement des compétences :

> *Les GIE [groupements d'intérêt économique] sont régies par les communes. Les communes attribuent l'autorisation en fonction de la zone. […] Il y a des catégories de curage : tout ce qui concerne les collecteurs relève du ministère de l'assainissement, les caniveaux sont enlevés par la mairie. […] Il y a un document qui définit les responsabilités. Cette situation s'explique par le manque de ressources financières.* (AUT2, technicien, génie rural)

S'y ajoute un jeu de renvoi de responsabilité, que décrit une cadre de la DNACPN :

> *Pour la mairie ou les collectivités, l'État a transféré les compétences mais pas les ressources. Mais cela est faux pour moi, puisque les collectivités récupèrent des taxes au niveau de la population. […] Quand les dépôts débordent et que nous intervenons, on nous dit que ce n'est pas notre rôle. Elles disent que nous les empêchons de créer du travail.* (AUT3, cadre, DNACPN)

Pour un ancien cadre de la Cellule technique d'appui aux collectivités (CTAC), la multiplication des intervenants relève moins du manque de moyens que d'intérêts particuliers :

« Le fait qu'il y ait plusieurs acteurs qui font l'entretien des collecteurs, c'est la cupidité. […] C'est l'appât du gain qui explique ce comportement. » (AUT4, ancien cadre, CTAC)

Ce pluralisme institutionnel conflictuel entrave la gestion urbaine. Il produit une violence

structurelle où compétition pour les ressources et enchevêtrement des pouvoirs exposent inégalement les populations aux risques sanitaires : le manque de coordination apparaît comme la source première des difficultés de maîtrise de la rue.

2.2.3 Esthétique urbaine et santé communautaire

Les sociétés sont en échange culturel permanent (Dantier, 2005), et les contextes colonial puis postcolonial ont influencé la consommation à Bamako, avec la diffusion du sandwich, du riz préparé ou des plats à emporter (Archives nationales du Mali, 1906). Ces pratiques se sont diffusées sans que les infrastructures d'hygiène et d'assainissement suivent : un décalage entre consommation et équipement du territoire, plutôt qu'un jugement sur leur authenticité.
Ce décalage apparaît dans le discours d'un commerçant :

> *Tous les jours, avant de commencer mon commerce, je balaie ma place et je mets les déchets dans la poubelle. Si un client fait des achats, je mets dans le sachet ; si par hasard le client jette les déchets, je les ramasse pour les mettre dans la poubelle. Oui, souvent nous conseillons à nos clients de ne pas jeter les déchets ; certains comprennent et d'autres ne nous écoutent pas, car les gens n'ont pas la même compréhension sur des sujets aussi importants. Je n'ai jamais reçu la visite des autorités sur les mesures à prendre concernant la gestion des déchets de mon activité, mais j'entends souvent des sensibilisations à la radio sur les effets néfastes des déchets. Jeter les déchets dans la rue est toujours un péché, car ce geste peut avoir un impact sur notre santé.* (COM4, commerçant, Banconi)

Ce témoignage illustre une civilité individuelle réelle mais aussi son insuffisance sans relais institutionnel : COM4 n'a jamais reçu la visite d'une autorité, la seule médiation extérieure étant la radio. Les rues sans poubelles sont inondées d'emballages, et la population reste peu habituée à une consommation adaptée à l'environnement. L'autorité chargée du changement de comportement (information, sanction) peine à se positionner, et le contrôle de la mobilité de la population reste un canal inexploité.

2.2.4 Représentation sociale du propre et du sale

L'histoire de la propreté montre que le sens donné à la réalité dépend de la mode et des idéologies politiques et religieuses (Jodelet, 2015; Vigarello, 1985) ; les représentations sociales comptent donc dans toute politique de changement de comportement. Encadrée depuis la colonisation par un assainissement formel réformé après l'indépendance, Bamako entretient avec lui des rapports contrastés. Malgré la poubelle imposée et une chaîne de collecte, le rapport du sale et du propre semble peu dynamique : la propreté reste une affaire d'ordre, qui consiste pour les ménages à déplacer les ordures de l'espace social vers un espace moins fréquenté ou non symbolique, souvent à proximité. Restaurants, vendeurs de sachets d'eau et usagers de la rue, sans distinction sociale, reproduisent ces habitudes, aux effets négatifs sur l'environnement et la santé.
Un usager de la route décrit comment la propreté perçue oriente le choix d'un point de vente :

> *La présence d'ordures ou de déchets influence beaucoup notre manière de circuler et notre choix d'acheter à manger. Quand une rue est sale, avec*

> *des déchets alimentaires, de mauvaises odeurs ou des caniveaux bouchés, nous avons tendance à éviter cet endroit ou à y rester moins longtemps. […] Beaucoup de personnes préfèrent acheter chez des commerçants dont les alentours sont propres, car cela donne une impression d'hygiène et de sécurité alimentaire. À l'inverse, lorsqu'il y a des tas d'ordures, des mouches ou des eaux sales près des vendeurs, cela réduit la confiance des clients et peut décourager l'achat.* (USA1, usager de la route)

Il souligne aussi que la responsabilité de la propreté se répartit entre plusieurs acteurs, nuance qui complète, sans le contredire, le cadre de la violence structurelle :

> *Les produits traditionnels génèrent surtout des déchets organiques et biodégradables […] ; ces déchets se décomposent plus facilement et polluent moins l'environnement lorsqu'ils sont bien gérés. En revanche, les produits industriels produisent davantage de déchets non biodégradables sachets plastiques, bouteilles, canettes, emballages, cartons qui restent longtemps dans l'environnement et bouchent souvent les caniveaux. […] La responsabilité est partagée entre plusieurs acteurs : le premier responsable est souvent la personne qui jette le déchet au sol, qu'il s'agisse d'un client ou d'un passant. Cependant, les commerçants ont aussi une responsabilité, car ils doivent prévoir des poubelles et maintenir la propreté autour de leurs points de vente. La mairie joue également un rôle important dans l'organisation de la collecte et la sensibilisation.* (USA1, usager de la route)

Ce partage perçu nuance, sans l'invalider, la lecture en termes de violence structurelle : les usagers n'écartent pas leur propre part de responsabilité, tension reprise dans la discussion.

2.2.5 Risques sanitaires et résilience du désordre

Un agent du service d'assainissement d'une commune du district éclaire les défis liés à la décomposition des déchets alimentaires :

> *[Dans notre commune], les déchets alimentaires représentent souvent plus de la moitié des déchets collectés. […] Cette situation pose plusieurs défis, notamment les mauvaises odeurs, la production de lixiviats, la prolifération des insectes et les émissions de méthane liées à la décomposition. […] Nous faisons face à un manque d'infrastructures adaptées centres de tri, équipements de compostage, moyens de transport spécialisés auquel s'ajoutent l'insuffisance de ressources financières et le faible niveau de sensibilisation des populations.* (AUT5, service communal d'assainissement)

Ce témoignage corrobore ces risques sans en constituer une mesure environnementale ou entomologique : il s'agit d'un risque documenté, non d'un effet démontré.

Mouches et moustiques prolifèrent avec l'insalubrité, et les ordures alimentaires nuisent au bien-être de la population. Malgré les sensibilisations, caniveaux et collecteurs, réservés aux eaux pluviales, sont obstrués par les déchets ; les eaux des toilettes et les déchets qui s'y ajoutent sont associés, dans la littérature, à un risque accru de maladies liées à l'hygiène, que notre étude documente par les perceptions et observations, sans en mesurer l'incidence.

Les caniveaux et collecteurs du district sont en grande partie ouverts, ce qui expose la population, selon les usagers et la littérature, à un risque accru de maladies d'hygiène. On mange souvent au bord de caniveaux d'eaux usées nauséabondes, près de poubelles débordantes, conditions auxquelles la population semble s'adapter.
Le conditionnement des aliments reste précaire. Un service d'hygiène existe pourtant depuis l'indépendance ; en collaboration avec la direction nationale de l'assainissement, sous la tutelle de la mairie du district, il doit redoubler d'efforts, notamment dans la communication entre les services et la population.
« Nous échangeons généralement lors des événements. Nous les invitons pour la journée de lavage des mains. Vous savez, avec la création de la DNACPN, nous avons peu de budget pour nos activités. Nous intervenons plus dans les établissements scolaires. » (AUT1, DGSHP)

3. Discussion
L'analyse révèle un paradoxe sanitaire : la pérennisation d'une économie alimentaire de rue au cœur d'une écologie de la souillure, et une déconnexion entre le risque biologique documenté par la littérature et sa perception par les usagers. Face à des dépôts anarchiques plus nombreux que les sites officiels (MEF, 2025), les citadins développent ce que Fassin (2000) qualifie de comportements de résignation.
L'« anesthésie sensorielle » empruntée à Fassin (2000) ne se vérifie pas uniformément dans notre corpus. La désensibilisation est nette chez certains : COM3 renvoie la gestion des sachets à un tiers indéterminé (« jette par terre, les intéressés passeront récupérer », 2.1.3), et les vendeuses ambulantes (COM2, 2.1.1) ignorent le devenir de leurs déchets, invoquant leur présence temporaire en ville. Le silence de l'usager interpellé (OBS1, 2.2.1) traduit moins une insensibilité qu'un embarras révélant une norme de propreté qu'il sait transgresser. COM4 (2.2.3) reste mobilisé (il balaie, conseille, parle de « péché ») sans effet collectif, faute de relais institutionnel, et USA1 (2.2.4) décrit un évitement actif des lieux sales. L'anesthésie sensorielle est donc un point sur un spectre, de la résignation silencieuse à l'évitement actif. Cette hétérogénéité éclaire les contournements face aux blocages institutionnels (Proulx, 1994) et rejoint la « violence lente » de Nixon (2011) : un risque environnemental peut être normalisé par certains acteurs et activement évité par d'autres, selon leur position dans la chaîne du déchet.
La notion d'état d'exception hygiénique, empruntée à Agamben (Agamben, 2003), trouve un ancrage en 2.2.2 : les deux communiqués de juillet 2025 sur le même curage traduisent une absence de doctrine unique plutôt qu'une suspension délibérée de la règle. AUT2 décrit un partage de compétences qui existe sur le papier mais bute sur le manque de ressources ; AUT3 et AUT4 attribuent ce flou, l'une au refus des collectivités d'assumer un rôle jugé non rémunéré, l'autre à la « cupidité » d'acteurs intéressés à la multiplication des intervenants. Plutôt qu'un vide juridique, ces témoignages décrivent une défaillance de coordination active et parfois intéressée, dont la violence infrastructurelle de Rodgers et O'Neill (2012), préjudices ordinaires nés du fonctionnement ou du dysfonctionnement quotidien des infrastructures, rend peut-être mieux compte que la figure de l'exception : à Bamako, ce n'est pas une autorité qui suspend la norme, mais plusieurs autorités qui ne l'appliquent pas de façon coordonnée. AUT5 (2.2.5), citant le manque de centres de tri, de compostage et de transport spécialisé, confirme que ce défaut de coordination se double d'un sous-investissement chronique plutôt que d'une politique hygiénique volontaire.

La coproduction sociopolitique identifiée ici se distingue de celle de Mitlin (2008), collaboration organisée et revendicative entre citoyens et État (fédérations d'habitants d'Afrique et d'Asie du Sud). Rien de tel ici : le partage de responsabilité décrit par USA1 (2.2.4) entre client, commerçant et mairie reste non coordonné et implicite. Le réseau des ramasseurs de sachets (2.1.3), qui recoupe le « Sununkun » documenté par Doumbia, Dembélé et al. (2022), est une coproduction informelle où la débrouille supplée, sans s'y substituer, à la défaillance du service public. La « cupidité » évoquée par AUT4 suggère même une dimension prédatrice, certains acteurs institutionnels ayant intérêt à l'entretien du désordre. La coproduction bamakoise est ainsi une juxtaposition d'ajustements individuels et institutionnels motivés par la survie économique ou administrative, sans cadre commun, ce qui rejoint le cloisonnement décrit en 2.2.2.

Nos résultats convergent avec la littérature sous-régionale. Pour l'Afrique subsaharienne, la méta-analyse de Grangxabe et al. (2024) relève que les études sur la gestion des déchets sont deux fois moins nombreuses que celles sur l'hygiène alimentaire, et associe comme à Bamako dépôts sauvages, obstruction du drainage et nuisibles ; notre approche qualitative contribue à combler ce déficit. À Ouagadougou, Gemeda et al. (2024) constatent que la moitié des restaurants de rue vendant du poulet n'étaient pas régulièrement inspectés, ce qui fait écho aux propos de COM5 et AUT3 (2.2.1 et 2.2.2) : le déficit de contrôle n'est pas une singularité bamakoise, mais un trait structurel de la gouvernance de la rue en Afrique de l'Ouest. Un quart de siècle après Bendech, Chauliac et Malvy (1998) sur l'alimentation de rue à Bamako, les tensions entre dynamisme informel et déficit d'encadrement se sont reconfigurées autour d'un cloisonnement ministériel plus marqué.

Au-delà de ces notions, l'alimentation de rue est un espace de reterritorialisation et de socialisation (Agier, 2015) : les usagers s'approprient trottoirs et caniveaux, inversant la fonction de la voirie pour pallier la défaillance de l'État, tandis que des déguerpissements punitifs et sporadiques n'offrent aucune alternative structurelle.

En définitive, l'insalubrité à Bamako relève moins d'une crise logistique que d'une interaction entre précarité économique, défaillance institutionnelle non coordonnée et ajustements individuels hétérogènes, où la survie l'emporte sur la prévention biomédicale. Nos données décrivent un désordre activement produit et, par endroits, entretenu, ce qui invite les politiques publiques à passer du seul changement de comportement individuel à la correction du cloisonnement institutionnel.

Cette étude repose sur un postulat d'homogénéité socio-culturelle et institutionnelle à l'échelle du district (voir Méthodologie). Les différences entre quartiers, modalités et coût de la collecte, saisonnalité, statut des vendeurs ou pratiques des consommateurs n'ont pas été examinées systématiquement et constituent des pistes pour nuancer ce postulat.

Conclusion :

Cette étude, menée dans trois espaces de transit et de sociabilité — Daoudabougou (5e arrondissement), Banconi (1er) et Lafiabougou (4e) —, pose un nouveau regard sur la gestion des déchets plastiques issus de l'alimentation de rue. Loin du discours institutionnel qui réduit l'insalubrité à l'incivisme, l'approche ethnographique montre que le rejet et la déterritorialisation des sachets s'inscrivent dans des logiques de subsistance et d'adaptation à un environnement structurellement défaillant.

Dans les limites du corpus, la violence structurelle de Farmer a mis en exergue le fossé entre les indicateurs de la DNACPN (hausse des abonnements aux poubelles) et l'absence d'infrastructures de collecte sur le terrain ; la souillure de Douglas a éclairé la réinvention d'un ordre matériel local, le « déchet dans le déchet » ; l'écologie politique de la santé de Singer a explicité l'économie morale du rejet dans les grins, perçu par certains comme l'alimentation d'un circuit informel de collecte plutôt que comme une nuisance.

En santé publique, cette recherche suggère que les stratégies de survie des restaurants « champignons » et des commerçants ambulants contribuent, parmi d'autres facteurs, à l'engorgement des réseaux de drainage, phénomène associé, dans la littérature, à un risque accru d'inondation et de pathologies vectorielles, sans que l'étude en établisse la mesure. Mieux intégrer les acteurs de l'économie informelle (vendeuses saisonnières, trieuses, commerce à domicile) dans la conception des systèmes d'assainissement, adaptée à la temporalité et à la mobilité de la rue, apparaît comme une piste prioritaire, à confirmer pour l'ensemble du district.

Remerciements

Les auteurs expriment leur profonde gratitude aux autorités municipales, aux services d'assainissement et à l'ensemble des acteurs de terrain de Bamako pour leur collaboration indispensable à cette enquête socio-anthropologique. La richesse de cette recherche qualitative repose sur la générosité des commerçants, des vendeuses ambulantes, des usagers de la rue, des membres des *grins* et du personnel des gares routières qui ont partagé leurs récits et ouvert leurs espaces.

Conflit d'intérêts

Les auteurs déclarent n’avoir aucun conflit d’intérêts lié à cet article.

Références

Adamou, M., Maiga, M. S., Cissé, O., Sagara, J. A., & Ouattara, Y. (2023). Experimental study of the characterization of household waste in Bamako, Mali. *International Journal of Environment, Agriculture and Biotechnology*, *8*(2), 154-163. https://doi.org/10.22161/ijeab.82.17

Agamben, G. (2003). *État d’exception. Homo sacer, II, 1*. Paris : Seuil.

Agier, M. (2015). *Anthropologie de la ville*. Paris : Presses Universitaires de France. https://doi.org/10.3917/puf.agier.2015.01

Archives nationales du Mali. (1906). *Arrêté concernant la construction et salubrité des maisons*. Bamako : Archives nationales du Mali.

Beaune, J.-C. (dir.). (1999). *Le déchet, le rebut, le rien*. Seyssel : Champ Vallon.

Bendech, M. A., Chauliac, M., & Malvy, D. (1998). Alimentation de rue, mutations urbaines et différenciations sociales à Bamako (Mali). *Sciences sociales et santé*, *16*(2), 33-59. https://doi.org/10.3406/sosan.1998.1425

Bouju, J., & De Bruijn, M. (2008). Violences structurelles et violences systémiques. La violence ordinaire des rapports sociaux en Afrique. *Bulletin de l’APAD*, 27-28. https://doi.org/10.4000/apad.3673

Bouju, J., Ouattara, F., Touré, L., & Bocoum, H. (2004). « Les incivilités de la société civile ». Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo-Dioulasso et Bamako (Communes 1 et 2) [Rapport de recherche]. https://shs.hal.science/halshs-00687768

Canet, C. (1997). L’alimentation de rue en Afrique : dimensions socio-économiques et sanitaires. *Aliments dans les villes*. Rome : FAO, Programme « Approvisionnement et

distribution alimentaires des villes ». www.fao.org/ag/sada.htm

Dantier, B. (2005). *Structuralisme et rapports sociaux : Claude Lévi-Strauss et les structures élémentaires de la parenté*. Chicoutimi : Les Classiques des sciences sociales, Université du Québec à Chicoutimi. https://classiques.uqam.ca/collection_methodologie/levi_strauss_claude/structuralisme_methodes_recherche_sc_soc/texte.html

Dembélé, G. (2019). *La gestion des déchets solides ménagers et assimilés et la gouvernance urbaine dans le district de Bamako* [Thèse de doctorat, Environnement urbain]. Bamako : Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (ISFRA).

di Biase, A. (2006). *Gestion des déchets ménagers solides à Bamako : rôle et pouvoir des acteurs* [Rapport de stage de licence, 68 p.]. Genève : Université de Genève, Faculté des sciences économiques et sociales, Département de géographie.

DNACPN. (2024). *Rapport annuel 2024* (Rapport national n° 110322024, 181 p.). Bamako : Direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances, Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable.

Dortier, J.-F. (dir.). (2008). *Pierre Bourdieu : son œuvre, son héritage* (coll. Petite bibliothèque de Sciences Humaines). Auxerre : Éditions Sciences Humaines. https://doi.org/10.3917/sh.colle.2008.02

Douglas, M. (2005). *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou* (A. Guérin, Trad.). Paris : La Découverte.

Doumbia, B., Dembélé, G., Diarra, B., Attino, M., Samaké, M., Coulibaly, L., & Coulibaly, Y. (2022). « Sununkun ou Niaman Ton » : la vie sur les mines « d'or-dures » dans le district de Bamako (Mali). Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé, 5(9), 19-32. https://retssa-ci.com/index.php?page=detail&k=239

Farmer, P. (2003). *Pathologies of power: Health, human rights, and the new war on the poor*. Berkeley : University of California Press.

Fassin, D. (2000). Entre politiques du vivant et politiques de la vie. Pour une anthropologie de la santé. *Anthropologie et Sociétés*, *24*(1), 95-116. https://doi.org/10.7202/015638ar

Gemeda, B. A., Dione, M., Ilboudo, G., Assefa, A., Lallogo, V., Grace, D., & Knight-Jones, T. J. D. (2024). Food safety and hygiene knowledge, attitudes and practices in street restaurants selling chicken in Ouagadougou, Burkina Faso. *Frontiers in Sustainable Food Systems*, *8*, 1448127. https://doi.org/10.3389/fsufs.2024.1448127

Grangxabe, X. S., Madonsela, B. S., Maphanga, T., Gqomfa, B., Phungela, T. T., & Malakane, K. C. (2024). An overview of waste management practices of street vendors in sub-Saharan Africa : A meta-analysis. *Journal of Environmental Management*, *364*, 121464. https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2024.121464

INSTAT. (2023). *Cinquième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH5) : résultats préliminaires*. Bamako : Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique (INSTAT), Bureau central du recensement.

Jodelet, D. (2015). La victimisation vue sous l'angle de la psychologie sociale : l'apport de Serge Moscovici. *Sociétés*, *130*(4), 23-39. https://doi.org/10.3917/soc.130.0023

Loi n° 2023-005 portant statut particulier du district de Bamako. (2023). Bamako : Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable.

Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, *6*, 125-143. https://doi.org/10.3406/genes.1991.1096

Mauss, M. (1950). Les techniques du corps. In *Sociologie et anthropologie* (p. 363-386). Paris : Presses Universitaires de France.

MEADD [Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable]. (2023). *Recueil de textes juridiques du sous-secteur de l'assainissement au Mali*. Bamako : MEADD.

MEF. (2025). *Collecte des déchets solides municipaux (DSM) dans les dépôts de transit 2025* [Rapport d'analyse, 44 p.]. Bamako : Ministère de l'Économie et des Finances, Institut national de la statistique (INSTAT).

Mitlin, D. (2008). With and beyond the state—Co-production as a route to political influence, power and transformation for grassroots organizations. *Environment and Urbanization*, *20*(2), 339-360. https://doi.org/10.1177/0956247808096117

Nixon, R. (2011). *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*. Cambridge (MA) : Harvard University Press.

Olivier de Sardan, J.-P. (2003). Observation et description en socio-anthropologie. In G. Blundo & J.-P. Olivier de Sardan (Éds.), *Pratiques de la description* (p. 13-39). Paris : Éditions de l'EHESS (coll. Enquête).

ORTM. (2025, juillet). *Grin midi* [Émission télévisée, rubrique Environnement]. Bamako : Office de radiodiffusion télévision du Mali.

Proulx, S. (1994). Une lecture de l'œuvre de Michel de Certeau : L'invention du quotidien, paradigme de l'activité des usagers. *Communication. Information Médias Théories*, *15*(2), 170-197. https://doi.org/10.3406/comin.1994.1691

Rodgers, D., & O'Neill, B. (2012). Infrastructural violence : Introduction to the special issue. *Ethnography*, *13*(4), 401-412. https://doi.org/10.1177/1466138111435738

Singer, M. (2014). Following the turkey tails : Neoliberal globalization and the political ecology of health. *Journal of Political Ecology*, 21(1), 437-451. https://doi.org/10.2458/v21i1.21145

Sy, O. (2020). Le Mali, de la décentralisation à la régionalisation, quelles perspectives ? *Cahiers de MaCoTer*, 1-2, 153-161. http://www.lmi-macoter.net/wp-content/uploads/2020/11/Cahiers-de-MaCoTer_1-2_papier_Ousmane-Sy.pdf

Tizio, S. (2004). Quelle légitimité pour les politiques de santé face aux objectifs de développement durable ? *Développement durable et territoires*, Dossier 3. https://doi.org/10.4000/developpementdurable.1159

Vigarello, G. (1985). *Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*. Paris : Seuil.

© 2027 SISSOKO, Licensee *Bamako Institute for Research and Development Studies Press*. Ceci est un article en accès libre sous la licence the Créative Commons Attribution License (http://creativecommons.org/licenses/by/4.0)

Note de l'éditeur

Bamako Institute for Research and Development Studies Press reste neutre en ce qui concerne les revendications juridictionnelles dans les publications des cartes/maps et affiliations institutionnelles.